

ANALYSE  
FINANCITÉ

AUTRICES  
MORGANE RIGAUX  
JOËLLE TETART



# QUAND ON S'AIME ON COMPTE

AVRIL 2022

A black and white photograph of a woman in a business suit, wearing glasses, using an abacus. The image is partially obscured by a white diagonal shape that frames the title. The abacus has multiple rows of beads in various colors (white, dark, light, and green).

Financité

*Qu'est-ce qu'une économie du ménage équitable ? Une égale distribution des ressources financières, du temps ? Cette analyse vise à étudier la répartition des ressources au sein des ménages belges et les outils qui permettraient d'améliorer cette répartition.*

**En quelques mots :**

- En moyenne, nous constatons que les hommes consacrent la majorité de leur temps au travail rémunéré, tandis que les femmes prennent en charge la majorité du travail gratuit, c'est-à-dire des tâches domestiques et de l'éducation des enfants.
- Comment peut-on partager les dépenses de manière équitable lorsque les revenus sont inégaux ?
- Bien que des outils intéressants existent, l'idéal serait sans doute une application ayant pour objectif « un ménage équitable » qui soit accessible, gratuite et facile d'utilisation. Celle-ci pourrait comptabiliser et visibiliser les heures de travail domestique et de soin, calculer le partage des dépenses au prorata des revenus et du patrimoine, mais aussi permettre de garder une trace et une vision commune du budget et des paiements au sein du couple de manière transparente.

**Mots clés liés à cette analyse :** inégalités, système économique, égalité des genres

## Introduction

Lorsque l'on parle d'économie, les images qui nous viennent souvent en tête sont des graphiques d'offre et de demande, des salles de marché financiers, des cours de bourse... En réalité, lorsque l'on décide d'inviter son·sa partenaire au restaurant, ou de lui préparer un dîner aux chandelles, on participe aussi à une économie. Celle du ménage.

### 1 L'économie du ménage

L'économie du ménage est un vaste domaine de la théorie économique consacré à l'étude des familles. Dans ce contexte, celles-ci sont souvent synonyme de *ménages*, définis comme l'ensemble des individus vivant sous un même toit. Cette branche de l'économie analyse les aspects matériels de la vie familiale en étudiant les revenus et la consommation des ménages. Elle se penche également sur la façon dont les ressources économiques, comme le temps et l'argent, sont répartis au sein des ménages et sur les décisions importantes telles que le mariage, le divorce et le fait d'avoir (ou

non) des enfants.

On peut retracer les origines de ce champ d'étude dans les travaux pionniers des économistes Elizabeth Ellis Hoyt, Hazel Kyrk et Margaret Reid, publiés dans les années 1920-30. À l'époque, la pensée économique dominante exclut la sphère familiale de l'économie de marché. En rupture avec cette approche, ces économistes se penchent alors sur la répartition des ressources, et notamment du temps, au sein des ménages<sup>1</sup>. En particulier, Margaret Reid souligne l'importance de considérer que le travail domestique, tout comme le travail salarié, produit de la *valeur économique* afin de mesurer l'ampleur de la contribution des femmes au produit intérieur brut et de mieux comprendre les enjeux de leur participation au marché du travail<sup>2</sup>.

Ces travaux ont souvent été oubliés par la postérité au profit de ceux publiés à partir des années 60 par l'économiste Gary Becker<sup>3</sup>. Sa vision diffère fondamentalement de celle de Margaret Reid en ce qu'il suppose que les membres d'un ménage divisent leur temps entre le travail *rémunéré*, producteur de valeur économique, et la consommation. Par conséquent, l'ensemble du travail domestique<sup>4</sup>, parce qu'il est *gratuit*, appartient à la deuxième catégorie et ne produit donc pas de valeur économique<sup>5</sup>.

L'influence de l'approche Becker se retrouve encore aujourd'hui dans l'économie de la famille. Cela a des conséquences sur la perception qu'ont les économistes des inégalités de genre au sein du couple. Le travail domestique n'étant pas valorisé, il n'est pas mis sur un pied d'égalité avec le travail rémunéré. Or, comme nous le verrons dans les statistiques, au sein des couples, la majorité du travail domestique et du soin des enfants<sup>6</sup> est encore toujours réalisée par les femmes.

Par ailleurs, selon de nombreuses chercheuses, il n'est ni pertinent ni réaliste de continuer à utiliser le ménage comme unité d'analyse, parce que cela dissimule des inégalités économiques et financières profondes. Ce terme, loin d'être neutre, sert en

Pour de nombreuses chercheuses, il n'est ni pertinent ni réaliste de continuer à utiliser le ménage comme unité d'analyse.

<sup>1</sup> Elizabeth Parsons (2013): "Pioneering consumer economist: Elizabeth Ellis Hoyt (1893-1980)." *Journal of Historical Research in Marketing*.

<sup>2</sup> Yun-Ae Yi (1996): "Margaret G. Reid: life and achievements." *Feminist Economics* 2(3): 17-36.

<sup>3</sup> Gary Becker (1965): "A Theory of the Allocation of Time". *The economic journal*, 75(299), 493-517.

<sup>4</sup> Nicolas Franka et Joëlle Tetart, Les mains invisibles du marché, *Analyse Financité*, mars 2022 : « Le travail domestique ou travail ménager représente ce qui est communément appelé tâches ménagères [...] : ce sont toutes les activités physiques qui consistent à entretenir le foyer pour toute la famille.»

<sup>5</sup> Yun-Ae Yi (1996), op. cit.

<sup>6</sup> Nicolas Franka et Joëlle Tetart, op cit. « Le travail de soin (care) est constitué d'activités physiques et tangibles comme le fait d'aider une personne dépendante à se lever, à se laver ou à marcher au parc par exemple. L'éducation des enfants et l'aide aux devoirs en font aussi partie. [...] il représente également toutes les formes d'empathie, d'écoute, et d'attention portée aux autres qui sont intangibles et constituent une forme de travail émotionnel.»

réalité de « cache-sexe » de la pauvreté individuelle des femmes au sein du ménage.<sup>7</sup>

## 2 Qu'entendons-nous par « une économie du ménage équitable » ?

Tout d'abord, nous partons du postulat que, dans une relation de couple ou une famille, la protection financière devrait être au même niveau que la protection et le soutien face à la maladie ou à d'autres circonstances difficiles. Il est donc impératif de prendre des décisions financières éclairées à l'échelle du ménage en pensant aux conséquences qu'elles auront sur chacun de ses membres. Ici, nous nous concentrons sur ce qu'il se passe dans les ménages lorsque les partenaires sont en couple, en prenant toutefois en compte l'éventualité d'une séparation.

Plusieurs aspects sont importants pour développer une économie du ménage équitable.

Premièrement, la répartition du temps de travail total (qui comprend le travail rémunéré et le travail gratuit effectué au sein du ménage) devrait être convenue d'un commun accord entre les partenaires. Bien entendu, des normes sociales externes au ménage peuvent largement influencer cette répartition et cet aspect est difficile à quantifier.

Ensuite, les décisions communes au ménage sur les choix de consommation, d'investissement et d'épargne devraient être prises sur un pied d'égalité indépendamment du revenu de chacun. C'est-à-dire qu'un·e des partenaires ne peut pas voir ses décisions peser plus dans la balance sous prétexte qu'il·elle gagne plus que l'autre. Par contre, les différences de revenu doivent être prises en compte dans la part respective des dépenses communes entre les conjoint·es.

Ajoutons que la richesse ne se résume pas au revenu, mais également au patrimoine. Ainsi, une réflexion peut être menée selon le patrimoine de chaque partenaire (venant d'un héritage ou d'une autre source).

En partant du principe que ces éléments pourraient constituer la base d'une économie du ménage équitable, cette analyse vise à étudier la répartition des ressources au sein des ménages belges et les outils qui permettraient d'améliorer cette répartition. Nous nous centrerons sur les ménages constitués de couples hétérosexuels, avec ou sans enfants<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Référence aux travaux de Margaret Maruani (2002) citée dans, Delphine Roy, Travail, genre et sociétés, 2006/1, n°15, p101-119 L'argent du « ménage », qui paie quoi ?

<sup>8</sup> A la connaissance des autrices, il n'existe pas de données statistiques sur l'emploi du temps et les revenus des couples homosexuels en Belgique.

## 3 La répartition des ressources (temps et argent) au sein des ménages belges

### 3.1 Ce que chaque partenaire fait de son temps

Selon une enquête sur le bien-être des individus au sein des ménages belges menée en 2016<sup>9</sup>, les hommes consacrent 44 heures par semaine au travail rémunéré, et les femmes 29. Concernant l'éducation des enfants, les hommes y dédient 6 heures par semaine et les femmes 9 heures et 30 minutes. Enfin, les femmes font 17 heures et 30 minutes de travail domestique par semaine et les hommes 7 heures.

En moyenne, nous constatons que les hommes consacrent la majorité de leur temps au travail rémunéré, tandis que les femmes prennent en charge la majorité du travail gratuit, c'est-à-dire des tâches domestiques et de l'éducation des enfants.

Au sujet du temps de « loisir », les hommes et les femmes disposent d'un nombre d'heures à peu près équivalent. Les auteur·trices de l'enquête précisent néanmoins que l'aide apportée aux autres, comme le fait de prendre soin de parents âgés, est comptabilisée dans ces heures de loisir. Lorsque l'on sait que les femmes s'occupent de la majorité des activités de soin, il faut souligner que ces données peuvent cacher certaines disparités entre les hommes et les femmes.

L'arrivée d'enfants a un impact significatif sur la répartition du temps de travail au sein des couples. En effet, au sein des couples qui travaillent sans enfants, les hommes et les femmes comptabilisent respectivement 56 et 55 heures de travail total (comptant le travail rémunéré et domestique). En revanche, dans les couples qui travaillent avec enfants, le nombre d'heures totales pour les hommes et les femmes (comprenant l'éducation des enfants en plus du travail rémunéré et domestique) passe respectivement à 69 et 73 heures. Les femmes au sein de ces couples ont donc 4 heures de « loisir » en moins que leur partenaire, ce qui s'explique par le plus grand nombre d'heures qu'elles passent à prendre soin de leurs enfants.

Par ailleurs, un autre aspect non pris en compte par ces chiffres est le temps passé à anticiper et planifier l'ensemble des activités nécessaires à la gestion de la maison et des enfants. Ce travail de réflexion et d'organisation est souvent appelé « charge

*Le temps passé à anticiper et planifier l'ensemble des activités n'est pas pris en compte.*

<sup>9</sup> Bart Capéau, Laurens Cherchye, Koen Decanq, André Decoster, Bram, De Rock, François Maniquet, ... & Frederic Vermeulen (2019). En faut-il peu pour être heureux ? Conditions de vie, bonheur et bien-être en Belgique, Regards économiques, 144, 1-12., chapitre 14. Ouvrage basé sur le projet MEqIn : enquête sur le bien-être des individus au sein des ménages belges menée en 2016. L'échantillon de ménages interrogés est représentatif de la population belge. Échantillon dans ce chapitre : « couples au sein desquels aucun partenaire n'est pensionné ou en pré-pension, et qui n'ont pas d'enfants à la maison de plus de 18 ans. »

mentale » que la chercheuse Nicole Brais<sup>10</sup> définit de la façon suivante : « Travail de gestion, d'organisation et de planification qui est à la fois intangible, incontournable et constant, et qui a pour objectifs la satisfaction des besoins de chacun et la bonne marche de la résidence.»<sup>11</sup>

Cette charge est difficilement quantifiable. Des chiffres français existent néanmoins. Selon une grande enquête sur la charge mentale menée en 2018<sup>12</sup>, 23% des femmes estiment souffrir d'un excès de charge mentale contre 14% des hommes.

Cette charge mentale si complexe à quantifier pour les économistes constitue pourtant la base de la future répartition du temps de chacun·e des membres du ménage : « Quand est-ce qu'Alice a son cours de foot ? Qu'allons-nous souper demain soir ? Quand doit-on prévoir un rendez-vous chez le pédiatre pour le rappel du vaccin de Jules ? ». Les réponses à ces questions déterminent le temps effectivement passé au travail domestique et de soin. D'autre part, elles influencent les comportements de consommation du ménage. En effet, pour choisir le menu des repas, il est nécessaire de faire des choix de consommation pour acheter les ingrédients qui les constitueront.

### 3.2 *Ce que chaque partenaire gagne*

En Wallonie en 2019, la part du revenu de la femme s'élevait en moyenne à 36.7% du revenu du couple (hétérosexuel) et la part du revenu de l'homme était de 63.3%.<sup>13</sup> Cet écart s'explique notamment par la différence de temps de travail rémunéré entre les partenaires.

Selon l'Iweps (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique), en 2019, en Wallonie, 42% des femmes travaillaient à temps partiel. Pour 37% des femmes, le choix du temps partiel avait été guidé par des contraintes familiales.<sup>14</sup> Ce cas de figure représente bien l'illustration d'une décision qui est prise pour le bien du ménage et qui a des conséquences sur le revenu individuel de la personne qui la prend.

Encore une fois, la situation empire avec l'arrivée des enfants : « huit ans après avoir donné naissance, une mère belge gagne en moyenne 43 % de moins qu'avant d'avoir

<sup>10</sup> De l'Université de Laval à Québec.

<sup>11</sup> [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/la-charge-mentale-le-syndrome-des-femmes-epuisees-d-avoir-a-penser-a-tout\\_1906874.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/la-charge-mentale-le-syndrome-des-femmes-epuisees-d-avoir-a-penser-a-tout_1906874.html)).

<sup>12</sup> Grande enquête sur « les Français et la charge mentale », menée en 2018 par O2 en partenariat avec IPSOS : <https://www.ipsos.com/fr-fr/charge-mentale-8-femmes-sur-10-seraient-concernees>

<sup>13</sup> <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/ecarts-de-revenus-sein-couples/>

<sup>14</sup> <https://www.dhnet.be/actu/belgique/les-femmes-en-wallonie-gagnent-toujours-moins-que-les-hommes-5f7f11fa9978e2192d34f447>

un enfant. »<sup>15</sup> Ce chiffre s'explique par le fait que certaines femmes quittent le marché du travail après avoir donné naissance à leur premier enfant, mais aussi par la diminution du temps de travail rémunéré de celles qui y restent. Ces écarts d'apports de revenus dans le ménage posent la question d'un éventuel rapport de force entre les partenaires et d'un pouvoir de négociation potentiellement déséquilibré au sein du couple.

### 3.3 Ce que chaque partenaire épargne

Les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes suggèrent aussi des conséquences en termes de capacité d'épargne individuelle. En effet, les femmes entre 35 et 49 ans sont 56% à épargner contre 62% des hommes de la même catégorie d'âge.<sup>16</sup>

### 3.4 Ce que chaque partenaire dépense

#### *Pour soi-même*

En moyenne, les hommes et les femmes en Belgique allouent respectivement 18% et 17% du budget total du ménage à des dépenses dites *privées*. Les dépenses privées sont « celles qui profitent uniquement à la personne à qui la dépense est destinée. Il s'agit par exemple des dépenses en habillement, nourriture, cigarettes, ou celles effectuées dans les cafés ou d'autres activités de temps libre exercées en dehors du cercle familial. »<sup>17</sup> Il est étonnant de constater que les écarts de revenus mentionnés dans les paragraphes précédents ne se reflètent pas dans ce que le ménage alloue aux dépenses privées de chacun·e. Soulignons que ces chiffres ne donnent aucune indication quant à la provenance des revenus alimentant les dépenses du ménage. On sait uniquement combien le ménage dépense au total et à qui bénéficient ces dépenses, mais on ne sait pas dans quelle mesure chacun·e des partenaires y participe. Par exemple, il est possible que le partenaire avec le plus gros salaire finance la majorité des dépenses du ménage pour permettre à chacun·e d'épargner des montants similaires malgré leurs différences de revenus. A contrario, certains couples décideront de prendre chacun en charge la moitié des dépenses du ménage indépendamment de leurs différences de revenus.

<sup>15</sup> Catherine Ernens, Dossier Où en sont les femmes ? Média Le Moustique, 02/03/2022.

<sup>16</sup> <https://www.rtb.be/article/femmes-et-hommes-ne-sont-pas-egaux-face-a-l-epargne-10622945>

<sup>17</sup> Bart Capéau, Laurens Cherchye, Koen Decanq, André Decoster, Bram, De Rock, François Maniquet, ... & Frederic Vermeulen (2019), op.cit., chapitre 15.

### *Pour le ménage*

Selon l'IWEPS, en 2010, 8% des hommes répondaient être les seuls responsables des achats quotidiens, contre 42% des femmes.<sup>18</sup> 5% des femmes répondaient que c'était leur conjoint qui était le responsable des achats quotidiens, alors que 37% des hommes répondaient que c'était leur conjointe.

12% des hommes se déclarent les seules personnes responsables des décisions d'emprunts, contre 6% des femmes interrogées.<sup>19</sup> Seulement 5% des hommes répondent que la seule responsable des décisions d'emprunts est leur conjointe, alors que 11% des femmes répondent que leur conjoint est le responsable des décisions d'emprunts. 72% des hommes et 76% des femmes répondent que les décisions d'emprunts sont prises à deux.

On observe donc des rôles genrés toujours très marqués, où les femmes gèrent les achats quotidiens du ménage (produits d'alimentation et dépenses liées aux enfants) et où les hommes prennent des décisions financières plus engageantes pour le ménage à long terme. La chercheuse Delphine Roy nomme ce phénomène le « caractère sexué des dépenses collectives »<sup>20</sup>.

En ce qui concerne les postes de dépenses du ménage que la femme finance habituellement, selon Delphine Roy<sup>21</sup>, les femmes prennent plus souvent en charge les frais de santé, surtout ceux des enfants. Elle insiste : « Il est très frappant de voir à travers les entretiens, combien la santé (surtout celle des enfants) et donc notamment la gestion de la sécurité sociale et de la mutuelle, est toujours une tâche qui incombe à la femme ». Cela peut aussi s'expliquer par le fait que la prise en charge financière est en lien avec la prise en charge du travail de soin des enfants qui, nous l'avons vu, incombe principalement aux femmes.

Enfin, par le biais d'une analyse des données de l'enquête « Budget des Familles », réalisée par l'Insee en France en 2000, la chercheuse démontre que le fait que le ménage ait recours ou non aux services d'une femme de ménage dépend très fortement du revenu de la femme, mais pas tellement de celui de son partenaire. Elle souligne que « L'alternative demeure, pour les femmes, entre payer ces services ou accomplir

<sup>18</sup> Iweps, ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN WALLONIE, Photographie statistique, CAHIER 4, Revenus, pauvreté et dépendance financière des Wallones et des Wallons, 2019.

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> Delphine Roy, Travail, genre et sociétés, 2006/1, n°15, p101-119 L'argent du "ménage", qui paie quoi ?

<sup>21</sup> Delphine Roy, op cit.

*Les femmes gèrent les achats quotidiens du ménage quand les hommes prennent les décisions financières plus engageantes.*



elles-mêmes la plupart des tâches domestiques »<sup>22</sup>.

La conseillère en gestion de patrimoine chez Oseille et compagnie, Héloïse Bolle, confirme ce partage genré des questions d'argent<sup>23</sup> : « Dès le départ, les femmes assument majoritairement les dépenses courantes, courses alimentaires et frais liés aux enfants, tandis que les hommes s'occupent des autres charges, notamment les placements ou l'achat du véhicule familial. »

Le problème résiduel de ces typologies de dépenses genrées se pose lors de la séparation car, bien souvent, les dépenses courantes n'amènent pas de preuves de paiement que l'on peut faire valoir lors des calculs d'apports de chaque partenaire, contrairement aux dépenses de stocks (entendus comme des biens durables, par exemple une voiture ou des meubles)<sup>24</sup>. Cela contribue donc à créer des inégalités de richesse entre les hommes et les femmes puisque, lors de la redistribution, ce ne sont pas des éléments que les femmes pourraient valoriser par rapport à la part de capital qui leur revient.

#### 4 Une répartition des ressources inéquitable qui a de lourdes conséquences sur les femmes

Les statistiques qui précèdent illustrent une inégalité genrée du temps de travail rémunéré, de revenus, de capacité d'épargne et de types de dépenses à valoriser en cas de séparation. Elles mènent au constat suivant : « dans plus de 40% des couples, les femmes sont en situation de dépendance financière par rapport à leur partenaire. »<sup>25</sup> Ce manque de ressources financières propres conduit certaines femmes à se retrouver dans l'impossibilité de pouvoir quitter leur ménage. Ainsi, les dynamiques guidant la répartition des ressources au sein des couples hétérosexuels contribuent à réduire le niveau de vie que les femmes pourraient obtenir si elles quittaient leur couple, concept intitulé *outside option* en économie.

À partir de là, comment faire pour tenter de réduire ce déséquilibre dans la répartition des ressources familiales ? Comment peut-on arriver à une économie du ménage équitable telle que nous l'avons décrite en introduction ?

Il est pour cela nécessaire d'agir sur plusieurs éléments, à commencer par l'inégale

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Marie Pellefigue, Le Monde 11/06/21, "Dans le couple, les inégalités de patrimoine entre hommes et femmes se creusent".

<sup>24</sup> Caroline Henchoz, "Le couple, l'amour et l'argent, La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse", Éditions l'Harmattan, 2008.

<sup>25</sup> Catherine Ernens, op cit.

répartition du travail domestique et de soin. Celle-ci est fortement influencée par le temps de travail rémunéré respectif des conjoint·es, mais aussi par les habitudes de partage des dépenses communes, que nous analysons ci-dessous.

Comment peut-on partager les dépenses de manière équitable lorsque les revenus sont inégaux ? Le journal l’Echo a mené un sondage<sup>26</sup> en 2015 pour comprendre comment les ménages belges organisaient le partage de leurs dépenses courantes. Il en ressort que 28% des couples divisent leur dépenses 50-50 et 21% au prorata de leur revenu. Dans 37% des couples, les dépenses sont partagées au cas par cas et dans les derniers 14%, c’est un·e des deux conjoint·es qui paye tout.

Certaines femmes voient une revendication féministe dans le fait de diviser systématiquement les dépenses 50-50. Elles souhaitent ainsi se comporter comme l’égale de leur conjoint, bien qu’elles ne le soient pas nécessairement dans leur situation financière. Cela représente d’ailleurs « le paradoxe contemporain de la femme en couple, supposée vivre une relation égalitaire et réciproque tout en subissant une domination de fait. »<sup>27</sup> Une autre motivation pour ce type de partage repose sur l’horizon possible d’une séparation. Dans cette optique, les partenaires choisissent cette répartition pour ne pas se sentir lésé·es au moment de la rupture. Les couples cohabitants (légaux et de fait) sont 44% à adopter ce partage 50-50, contre 20% pour les couples mariés<sup>28</sup>.

Une alternative consiste à ce que chaque partenaire contribue au prorata de son revenu. Les femmes ayant un plus petit revenu que leur conjoint dans la majorité des couples, ce dernier doit prendre en charge une part plus grande des dépenses communes pour combler cet écart. Dans ce cas, Caroline Henchoz explique qu’on assiste à une situation de « créance masculine » et une « dette féminine »<sup>29</sup> qui entraîne un sentiment de gratitude que les femmes vont manifester de plusieurs manières. Certaines d’entre elles vont se montrer plus indulgentes envers leur conjoint en le laissant décider « d’un certain nombre de dépenses », ou d’autres vont « considérer qu’il est normal qu’elles prennent davantage de tâches domestiques en charge ».<sup>30</sup> Il est important de remettre en perspective ce sentiment de « créance masculine » avec le fait que le conjoint a pu avancer dans sa carrière en partie grâce à la prise en charge du travail domestique et de soin aux enfants par sa conjointe.

Dans les deux cas, le choix de répartition des dépenses est crucial car il aura un impact

<sup>26</sup> [Couples et argent font bon ménage | Mon Argent \(lecho.be\)](#)

<sup>27</sup> Alternatives économiques, 09/03/2021 Couple et argent : ce qui est à toi est-il vraiment à moi ?

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> Caroline Henchoz, Indépendance financière, égalité et autonomie des femmes : une fausse promesse ? Pensée plurielle, 2014/3 n°37, p.87-94.

<sup>30</sup> Ibid.

*Une alternative consiste à ce que chaque partenaire contribue au prorata de son revenu.*

direct le reste du revenu disponible des femmes et donc, leur capacité d'épargne et de résilience en cas de séparation.

Aucune des deux solutions n'est parfaite, mais le prorata peut sembler plus équitable car il compense en partie les inégalités de revenus.

Ceci dit, bien que des inégalités de genre structurelles influencent grandement la situation individuelle d'un ménage, des pistes de solutions existent. Pour répondre à notre question initiale « Un ménage équitable, c'est possible ? », nous allons parcourir divers outils dont le but est d'améliorer la répartition des ressources au sein d'un ménage.

## 5 Des outils pour tendre vers un ménage plus équitable

Le dictionnaire Larousse définit un outil comme un « élément d'une activité qui n'est qu'un moyen, un instrument [...] : Les statistiques sont un outil indispensable pour une bonne gestion. »<sup>31</sup> Nous considérons ici que les outils analysés sont des moyens pour parvenir à une économie du ménage plus équitable. La manière dont ils sont utilisés constitue alors forcément la pierre angulaire du chemin vers cette équité recherchée dans le ménage.

Nous avons fait le choix d'orienter nos recherches sur des outils digitaux pratiques (applications), mais aussi des outils d'information et de sensibilisation (blogs ou réseaux sociaux) et enfin, des outils d'éducation permanente (un jeu). Nous différencions deux types d'outils, ceux dont le but est de répartir le temps, c'est-à-dire les tâches à effectuer de travail domestique et de soin, et ceux qui concernent les ressources financières, et servent à comptabiliser qui dépense quoi et qui paie quoi.

### 5.1 Comptabiliser le temps de travail domestique et de soin

L'application Maydée APP<sup>32</sup> permet de se créer un profil où on indique les informations suivantes<sup>33</sup> : date de naissance, genre, genre du partenaire, nombre d'enfants à la charge, temps de travail rémunéré et niveau d'études. Une fois que l'on a créé son profil, on peut encoder le temps passé à chacune des tâches : courses, cuisine, vaisselle, linge, soin enfants, trajet enfants, trajet parents, jeux enfants, bricolage,

<sup>31</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/outil/56934>

<sup>32</sup> <https://www.maydee.fr/> (l'application n'est pas encore disponible sur le play store/appstore)

<sup>33</sup> Ces informations ne sont pas obligatoires mais permettent à Maydée de mieux comprendre quel public utilise l'application.

charge mentale, jardinage, rangement, administratif... etc. Il est ensuite possible de créer un accès pour son·sa partenaire pour qu'il·elle encode également le temps consacré à chacune de ces activités. On peut également chronométrer la durée d'une tâche en direct. Enfin, une fonction « balance » indique le temps que chaque conjoint·e a passé à effectuer telle ou telle tâche et les totaux de temps de travail domestique et de soin par partenaire.

Cette application a pour objectif de « faire progresser l'égalité hommes femmes au quotidien »<sup>34</sup>. Selon sa fondatrice, Julie Hebting, cet outil sert à « poser un diagnostic chiffré sur les temps passés à faire du travail domestique et de soin par chaque membre du couple. »<sup>35</sup>

Fin 2020, l'application comptait 8707 créations de comptes. 72% des utilisateur·ices de l'application étaient des femmes.<sup>36</sup> Les utilisateur·ices ont pour majorité entre 26 et 49 ans et sont autant avec que sans enfant (51% et 49% respectivement).<sup>37</sup>

Lorsque que l'on dispose de données chiffrées sur les heures passées à faire du travail domestique et de soin, on peut commencer à prendre conscience de son niveau d'investissement au sein du foyer. Cette étude statistique et objective permet d'entamer un dialogue au sein de son ménage sur la répartition de ce travail. Elle offre aussi la possibilité de valoriser ce travail en constatant son ampleur au quotidien. L'application permet même d'encoder le temps passé à réfléchir à l'organisation du foyer, autrement dit, à comptabiliser les minutes ou les heures dans la catégorie « charge mentale » (définie plus haut).

Cette application est très complète, mais surtout, elle se différencie des autres outils habituels de « planification familiale ».

## *5.2 Sous couvert de planification familiale, des outils mainstream<sup>38</sup> genrés qui renforcent les clichés*

Une rapide étude de marché de ces outils permet d'observer qu'ils s'adressent exclusivement à un public féminin, en proposant des trucs et astuces pour que les mères de famille soient encore plus organisées. Par conséquent, ces outils ressemblent plus à des cours de coaching pour les ménagères qu'à des outils de répartition du travail

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Propos recueillis par les deux auteures de l'analyse lors d'un entretien avec Julie Hebting.

<sup>36</sup> Sur 7564 personnes interrogées qui ont répondu à l'enquête et utilisent l'application.

<sup>37</sup> Rapport d'activité de Maydé de 2020.

<sup>38</sup> Signifie courant principal en anglais.

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mainstream/48701>

domestique et de soin équitables au sein du ménage. De plus, ils s'adressent systématiquement à des femmes, instaurant une naturalisation du caractère genré du travail domestique et de soin. De plus, la femme reste la « cheffe de projet » du ménage puisque c'est elle qui gère ces outils et attribue les différentes tâches.

On peut se poser la question de la pertinence de ces outils de planification lorsqu'ils sont utilisés sans qu'un diagnostic sur la répartition du travail domestique et de soin ait été posé pour le ménage (ce qui est rendu possible avec Maydée APP).

À titre d'exemple, sur le blog intitulé « Je suis débordée »<sup>39</sup>, on peut voir une maman souriante occupée à laver le sol avec ses enfants. Comment une telle image et un tel intitulé peuvent-ils s'adresser aux conjoints pour qu'ils prennent en charge leur part du travail domestique du foyer ?

Citons aussi le blog « Tout Pratique!.com » de Claudine Weyser où nous pouvons lire un article intitulé « Organisation des Tâches Ménagères - Comment Mieux s'Organiser à la Maison »<sup>40</sup>. Voici l'entête de l'article : « Comment faire son ménage efficacement ? Comment mieux vous organiser ? L'organisation de votre maison vous pose un problème ? Vous manquez de temps ou vous ne savez pas comment vous organiser pour votre ménage, rangement, repassage ou les courses et la cuisine ? ». À aucun moment, l'article ne mentionne que cette difficulté d'organisation du foyer provient probablement d'une inégale répartition genrée, qui s'applique de manière systémique entre les membres du foyer.

Ces différents articles, présentés au grand public comme des outils de soutien, perpétuent en réalité une vision et une pratique d'une économie du ménage inéquitable et, en poussant les femmes à s'organiser mieux, ne font qu'augmenter leur charge mentale quotidienne.

### 5.3 Sensibiliser le grand public

À contrario, on a vu la naissance de comptes sur les réseaux sociaux pour conscientiser le grand public au problème. Par exemple, le compte instagram « tapenséà »<sup>41</sup> publie des témoignages de femmes qui donnent leur vision de la charge mentale.

On peut également citer la BD de la dessinatrice Emma « Fallait demander »<sup>42</sup>, qui a

<sup>39</sup> <https://www.jesuisdebordee.com/2014/07/tableau-pour-gerer-la-participation-aux-taches-menageres/>

<sup>40</sup> <https://www.toutpratique.com/253-astuce-naturelle-maison/4603-organisation-des-taches-menageres-comment-mieux-s-organiser-a-la-maison.php>

<sup>41</sup> <https://www.instagram.com/taspensea/?hl=fr>

<sup>42</sup> <https://www.rtbef.be/article/taches-menageres-la-charge-mentale-repose-sur-les-femmes-denonce->

contribué à sensibiliser un grand nombre de personnes sur la charge mentale.

Un autre outil intéressant est le jeu d'éducation permanente développé par la CEPAG, AFICo et la FGTB Namur intitulé « Tâches ménagères, gestion et éducation, un outil pour un partage égalitaire des tâches ». Ce jeu propose une grille très complète des différentes missions du travail domestique et de soin, incluant par exemple le linge, la voiture, le jardin, le bricolage, mais aussi l'administratif, la famille et les enfants...etc. Pour remplir les différentes grilles, il faut répondre aux questions suivantes : « Qui », « Périodicité », « Temps nécessaire » et « Enthousiasme ». Ce dernier élément sur le ressenti est particulièrement intéressant et il est d'ailleurs également repris dans Maydée APP où l'on peut définir son ressenti par tâche effectuée.

Dans le même ordre d'idées que Maydée APP, ce jeu sert de base chiffrée pour calculer les différences de temps passées entre les membres du ménage. Le jeu explique qu'après avoir rempli la grille, il est intéressant de dialoguer et de débattre sur les résultats, mais surtout, de refaire cet exercice régulièrement, pour « réadapter l'organisation » au fil du temps. Pour la fondatrice de Maydée « cet outil peut servir ponctuellement, notamment lorsqu'il y a un changement dans l'organisation du couple, comme un changement de temps de travail rémunéré ou l'arrivée d'enfants ». Comme nous l'avons vu, l'arrivée d'enfants est une des causes de déséquilibre de répartition des ressources (temps et argent) dans les ménages.

La répartition de l'autre ressource en économie, l'argent, est aussi primordiale. Il existe, nous l'avons énoncé, des inégalités de revenus au sein des couples hétérosexuels. Dès lors, quels outils existent pour répartir les dépenses en prenant cela en compte ?

#### *5.4 Répartir les dépenses équitablement*

Dans l'application Tricount, il faut d'abord créer un tricount pour une occasion donnée (vie en commun, voyage, restaurant, sortie), intégrer des participant·es, puis rentrer des dépenses. En fonction des dépenses qui sont rentrées et de qui les a payées, l'application calcule combien chaque participant·e doit à tel·le ou tel·le autre. C'est une solution très pratique pour des vacances entre ami·es, plutôt que de tout diviser systématiquement ou de fonctionner à la confiance. Ici, chaque dépense et son·sa pourvoyeur·euse sont intégrés dans les données, ce qui automatise le calcul des remboursements à effectuer à la fin du voyage.

Comment cela fonctionne-t-il pour les couples ? Selon le site internet de l'application qui a une page dédiée aux couples, « sans doute la façon la plus simple de répartir les

[une-bd-sur-facebook-9602286](https://www.facebook.com/une-bd-sur-facebook-9602286)

dépenses communes est de faire moitié-moitié». <sup>43</sup> Comme nous l'avons vu, faire moitié-moitié n'est pas juste si les rentrées d'argent des partenaires sont inégales.

En continuant de parcourir leur site internet, une autre solution apparaît : « une répartition équitable basée sur le revenu de chacun ». L'exemple est le suivant : « Imaginons un jeune couple dans lequel une des parties n'a pas encore de revenu stable. Nathan travaille comme responsable des ressources humaines dans une entreprise pharmaceutique, Emma est IT manager dans une jeune start-up. Celle-ci aura donc temporairement moins de moyens pour financer les dépenses communes. » Lorsque l'on rentre des dépenses, on peut donc choisir l'option « avancée » et définir des parts, ici par exemple, Emma = 1 et Nathan = 2. Une fonctionnalité premium permet de systématiser cette répartition pour chaque dépense.

Mais alors, comment définir la part respective de chaque membre du couple ? Le plus équitable serait de calculer la part de chacun.e systématiquement au prorata des revenus gagnés. Cette solution semble tout de même compliquée à mettre en pratique.

En revanche, avec l'application de répartition de dépenses nommée Splid, la part de la dépense peut être calculée en pourcentage. Nous allons ici illustrer cette option avec un exemple qui montre comment Splid pourrait être utilisé au prorata des revenus.

*Imaginons un couple où :*

- La personne A gagne 1950 euros nets
- La personne B gagne 2200 euros nets.

*Si personne A gagne 1950 euros et B en gagne 2200, le revenu total du ménage est de  $1950+2200 = 4150$  euros.*

*La part de A dans les revenus du ménage est donc de  $1950/4150 = 47\%$  et la part de B de 53%. Au lieu de diviser les dépenses 50%-50%, pour répartir les dépenses au prorata des revenus de A et B, il faudrait diviser les dépenses 43%-57%: 43% pour A et 57% pour B.*

*Prenons un exemple : si A et B payent ensemble un loyer de 1090 euros pour leur appartement, une répartition 50-50 implique que A et B doivent chacun.e verser  $50\%*1090 = 1090/2 = 545$  euros. En revanche, si l'on divise le loyer au prorata de leurs salaires respectifs, A devra payer  $1090*47\% = 512.3$  euros et B  $1090*57\% = 622.7$  euros. B devra donc payer chaque mois 65.4 euros de plus que A pour compenser leur différence de salaire.*

Nous observons donc que ce ne sont pas tant les applications qui permettent une répartition plus équitable des dépenses, surtout lorsque les salaires sont inégaux, mais

<sup>43</sup> <https://tricount.com/fr/>

l'utilisation qui en est faite. Une utilisation consciente de ces applications requiert un travail en amont de sensibilisation et de communication au sein du ménage sur les enjeux financiers liés à la répartition des dépenses équitables, notamment pour les femmes.

De plus, utiliser ces applications pour être justes nécessite, d'une part, de faire des calculs, ce qui peut être un obstacle pour certains ménages, et d'autre part, d'opter pour la version premium (payante) lorsque l'on veut automatiser ses préférences de répartition pour ne pas devoir encoder le même calcul à chaque dépense.

Il serait sans doute possible d'encoder les salaires de chacun·e dans un tableau Excel, puis de calculer au prorata de ceux-ci pour combien compte chaque partenaire dans les dépenses. Cela dit, en termes d'utilisation quotidienne, l'interface est sans doute moins évidente et attrayante qu'une application.

### *5.5 Gérer son budget de manière transparente*

Comme nous l'avons décrit dans notre définition d'une économie du ménage équitable, celle-ci passe aussi par une communication transparente et avérée sur les décisions financières que prend le ménage.

Sur l'application Honeydue, on peut suivre les différents comptes du couple, et ce compris, les comptes bancaires, les emprunts et les investissements. Leur slogan est le suivant : « Gérer l'Argent Ensemble »<sup>44</sup>. Il est également possible de se coordonner sur le paiement des factures, ce qui peut alléger la charge mentale des partenaires.

Une autre fonctionnalité permet de commenter les dépenses de chacun·e (par exemple en posant des questions sur les transactions ou en envoyant des emojis). L'interface calcule et catégorise toutes les dépenses sur le mois, ce qui permet au couple d'avoir une vue claire sur les différents budgets (maison et factures, transports...). L'application donne également la possibilité de masquer certaines dépenses, ce qui peut être un avantage, mais aussi selon l'utilisation, un risque d'opacité des décisions financières dans le ménage. Cette application n'est malheureusement pas disponible en Belgique.

<sup>44</sup> <https://www.honeydue.com/>



## Les bons comptes font les bons ménages

Bien que des outils intéressants existent, l'idéal serait sans doute une application ayant pour objectif « un ménage équitable » qui soit accessible, gratuite et facile d'utilisation. Celle-ci pourrait comptabiliser et visibiliser les heures de travail domestique et de soin, calculer le partage des dépenses au prorata des revenus et du patrimoine, mais aussi permettre de garder une trace et une vision commune du budget et des paiements au sein du couple de manière transparente.

*Il est possible que les personnes intéressées par ces outils soient déjà conscientisées à ces enjeux.*

Il est important de souligner les limitations d'une telle application au regard du public qu'elle pourrait atteindre. En effet, il est possible que les personnes intéressées soient probablement déjà conscientisées (au moins en partie) à ces enjeux. De plus, une solution numérique s'adresserait à des personnes à l'aise avec le digital et surtout, y ayant accès. Il nous semble donc nécessaire que ces outils numériques s'inscrivent dans un cadre plus large de conscientisation aux enjeux financiers au sein du ménage via d'autres médias, des ateliers, et de la sensibilisation.

La première étape pour un ménage à la recherche de solutions pour devenir plus équitable est la déconstruction de son rapport à l'argent. Le titre de cette analyse y fait référence. Les travaux de la sociologue Caroline Henchoz que nous avons cités plusieurs fois se sont penchés sur la vision discordante de l'amour et de la tenue de comptes. Le « calcul interpersonnel » est souvent rejeté car considéré comme « contraire à l'idéal amoureux »<sup>45</sup>. Le processus de décision du partage des dépenses communes est, pour la plupart des couples, effectué lors d'une conversation sur un coin de table, le plus rapidement possible, pour éviter toute sorte de conflit ou de négociation.<sup>46</sup>

Héloïse Bolle donne le conseil inverse aux couples. Elle recommande de réaliser « un mini audit financier de votre ménage ». Pour cela, elle suggère de « lister toutes les charges de la famille puis les rapporter aux revenus du ménage, chacun payant sa part au prorata de ses ressources ».<sup>47</sup> Selon elle, il est important de procéder de cette manière pour ne pas que les femmes rognent sur leur capacité d'épargne en dépensant autant que leur moitié, alors qu'en moyenne elles gagnent moins<sup>48</sup>. Il est en plus préconisé de faire des évaluations et des mises au point régulières pour vérifier que l'écart de richesse au sein du ménage ne grandit pas, notamment à chaque changement

<sup>45</sup> Caroline Henchoz, « Le couple, l'amour et l'argent, La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuses », Éditions l'Harmattan, 2008.

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> Marie Pellefigue, Le Monde 11/06/21, « Dans le couple, les inégalités de patrimoine entre hommes et femmes se creusent ».

<sup>48</sup> Ibid.

de situation (professionnelle, arrivée d'enfants, achat d'un logement, etc).<sup>49</sup>

Nous pensons également que les ménages devraient organiser des discussions/rendez-vous « comptabilité » mais aussi des réunions « domestiques » où la répartition du travail domestique et de soin est évaluée et discutée.

Enfin, nous sommes conscientes que ces outils sont des solutions individuelles qui ne suffisent pas. Il est nécessaire d'agir collectivement en apportant des solutions structurelles, notamment pour lutter contre les inégalités de revenus qui sont à la base du problème. Il faut aussi que les ménages aient accès à des services publics de garde d'enfants pour ne pas que l'un·e des conjoint·es soit contraint·e de réduire son temps de travail rémunéré, ce qui risque de le·la placer dans une situation financière plus fragile.

Alors oui, quand on s'aime, on compte. On réfléchit pour prendre des décisions éclairées, en pensant aux conséquences financières pour chacun·e. C'est essentiel, tant pour se protéger mutuellement que pour tenter d'agir sur les écarts de richesses qui se creusent au fur et à mesure des étapes de la vie d'un couple hétérosexuel.<sup>50</sup>

*Morgane Rigaux et Joëlle Tetart*  
*Avril 2022*

<sup>49</sup> Ibid.

<sup>50</sup> Céline Bessière, Sibylle Gollac, Le genre du capital, Comment la famille reproduit les inégalités, Éditions La Découverte, 2019.

## Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, nous recommandons en lien avec le mémorandum Financité « *56 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen-ne:s* »<sup>51</sup>

Une finance proche des gens

Recommandation 49 : « Financité demande à la Fédération Wallonie-Bruxelles de développer davantage l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, en ce qui concerne en particulier la compréhension par chacun du monde économique et financier dans lequel il vit, en vue de permettre l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. »

Financité a également mis en place un groupe citoyen de vulgarisation et de sensibilisation aux enjeux financiers pour armer les femmes face aux inégalités économiques.

Le groupe « Genre et patrimoine » construit un socle de connaissance et imagine des moyens d'action.

<sup>51</sup> [https://www.financite.be/sites/default/files/20190122\\_memorandum\\_2019-web\\_final.pdf](https://www.financite.be/sites/default/files/20190122_memorandum_2019-web_final.pdf)

## A propos de Financité

*Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.*

*Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :*

***Finance et société :***

*Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.*

***Finance et individu :***

*Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.*

***Finance et proximité :***

*Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.*

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.